Conseil d'école du 11 février 2011

Secrétaire de séance : Mme BROTHELANDE Valérie

Présents:

- <u>L'équipe pédagogique</u>: M. Pierrard, Mme Pineau, Mme Letellier, Mme Marie, Mme Conq, Mme Odienne, Mme Turgis, Mme Brisset, M Bribet, M. Dubois
- <u>Les représentants de la municipalité:</u> Mme Prestavoine,
- <u>Les représentants de parents d'élèves:</u>, Mme Sarralangue, Mme Delaunay, Mme Guillotte, Mme Biquier, Mme Fleury, Mme Michel, M. Ponziani, M Lemonnier, Mme Planche.

Excusés:

Mme Brothelande, Mme Hopquin

Ordre du jour :

- Projet de fusion écoles maternelles et élémentaires
- financement de l'école (fonctionnement et investissement)
- projets pédagogiques année scolaire 2010-2011
- · questions diverses

Projet de fusion écoles maternelles et élémentaires

Suite à la proposition de l'inspection académique, et après une réunion d'information à destination des membres du conseil d'école, la fusion des écoles maternelles et élémentaire pour la rentrée 2011 est mise au vote. Le conseil d'école réuni le 11 février se prononce en faveur de la fusion (16 voix pour et une voix contre). Les résultats du vote seront communiqués à madame Salley inspectrice de l'éducation nationale. La décision de fusion sera entérinée par l'Inspecteur d'Académie début avril.

Le regroupement administratif et pédagogique des deux écoles prendra effet à compter de la rentrée de septembre 2011.

Financement de l'école (fonctionnement et investissement)

Le conseil municipal a voté courant janvier le montant des aides en fonctionnement et investissement pour l'école.

	coût /classe coût/élève	coût total ttc
Crédit fournitures pour 8 classes	340	2720
Crédit fourniture/élèves pour 210 élèves	18	3780
Crédit bureau et informatique (fournitures et consommables imprimante)		600
	sous total	7100
Crédit livres de bibliothèque et manuels scolaires pour 9 classes	270	2430
	sous total	2430
Crédit documentation pédagogique pour 8 classes Crédit papier Crédit Pharmacie	120	1245 130
	sous total	2335
Subvention sorties pour 8 classes	1100	8800
Subvention spectacle de noël pour 210 élèves	6	1260
Subvention pour l'association USEP		350
		0007/

Fonctionnement

	coût/unité	coût total	
Matériel école]		
1 pompe à pied casal p 192 10 ballons hand-ball camif p802	13 7,16	•	
40 plots camif p 813	36,47	36,47	
1 décamètre casal p61 1 chaise de bureau (bureau du directeur) camif p 370	27 160	27,00 160,00	
Renouvellement des batteries des 15 ordinateurs portables 240 embouts insonorisant pour chaises camif p113	85,02 ht 50	1525,26 100,00	
10 Chaises (renouvellement mobilier vétuste) camif p113	40	400,00	Investissement
	sous total	2333,33	
Matériel Mairie]		
		0	
ampoule pour vidéo projecteur	220	220	
	Total	2553,33	

La municipalité est remerciée des efforts consentis tous les ans permettant à toute la communauté éducative de travailler dans de très bonnes conditions matérielles.

Dans le cadre du financement de l'école, il est important de noter que l'Association de Parents d'Élèves a versé à la coopérative scolaire une somme de 4000 euro permettant de financer tous le projets pédagogiques.

Projets pédagogiques

Tous les projets prévus sont en lien étroit avec le projet d'école. En effet dans le cadre du 3ème axe ils ont notamment pour finalité de permettre aux élèves de bénéficier d'une ouverture culturelle et scientifique variée. De plus tous ces projets sont longuement préparés et exploités et ce dans tous les domaines de compétences.

Sur le plan financier sans l'appui de la municipalité et de l'association de parents nous ne pourrions pas proposer tous ces projets. Nous ne pouvons pas et nous ne souhaitons pas augmenter la participation des familles. C'est pourquoi nous remercions la municipalité et l'APE pour le soutien important apporté à l'école.

GS-CP ((Mme REGENT)et CP Mme (PINEAU):

2 séances de cinéma (niko le petit renne et kirity)

1 spectacle des 3 chardons (Boubam et le tam tam)

1 spectacle musical de François Lemonnier au théatre de Coutances

Classe marée du 21 au 22 mars à Montmartin sur mer (étude de l'estran, de la dune, pêche à pied constitution d'un aquarium, $\frac{1}{2}$ journée équitation)

correspondance avec les personnes âgées de la maison de retraite de Torigni. rencontre athlétisme

CE1 (Mme Letellier et Mme Marie) et CE2 (Mme CONQ et Mme Odienne)

Classe marée du 24 au 25 mars à Montmartin sur mer pour les classes de Mme Marie et Mme Odienne (étude de l'estran, de la dune, pêche à pied constitution d'un aquarium, land art)

Classe marée du 30 mars au 1 avril à 5t Martin de Bréhal pour les classes de Mme Letellier et Mme Conq (étude de l'estran, de la dune, pêche à pied constitution d'un aquarium, orientation sur le port de Granville)

correspondance avec les personnes âgées de la maison de retraite de Torigni rencontre athlétisme

CM1-CM2 (M Pierrard, Mme Turgis, Mme Brisset M, Bribet)

1 représentation de danse contemporaine à Coutances (Mme Brisset et M Pierrard) visite du château de Versailles (M Bribet et Mme Brisset) journée à Paris (Train, Métro, Musée d'Orsay, tour Eiffel)
Rencontres Sécurité Orientation, course longue et athlétisme
Journée cyclo (dans le cadre de l'APER)
1 journée de course d'orientation en forêt de Cerisy (pour les cm2) visite du collège Albert Camus dans le cadre de la liaison école collège.

Questions diverses

Une question est posée sur la possibilité de mettre en place à 16h30 une étude à l'école.

Cette année l'EVS actuellement en poste à l'école est volontaire pour prendre en charge un atelier d'aide aux leçons à l'école. Une demande du conseil d'Ecole est faîte à Mme Prestavoine représentante de la municipalité pour la prise en charge financière de cet atelier. Mme Prestavoine transmettra cette demande au conseil municipal.

Monsieur Pierrard précise qu'en cas d'accord du conseil municipal il ne s'agirait pas d'une étude ouverte à tous les élèves qui pourrait entrer en concurrence avec le service de garderie déjà existant. Cette aide aux élèves serait proposée par les enseignants à 12 élèves maximum afin de permettre un réel accompagnement.

<u>Une question est posée sur l'intégration parfois difficile des cp de la classe de Mme Régent dans la cour de l'école élémentaire.</u>

IL a été choisi de permettre aux élèves de cp scolarisés dans la classe de Mme Régent de venir sur le temps périscolaire de midi dans la cour de l'école élémentaire. Il paraît important pour l'équipe pédagogique qu'ils puissent retrouver leurs camarades de l'autre cp à cette occasion. Mme Régent précise qu'ils sont très fiers de pouvoir le faire et qu'au troisième trimestre ils viendront aussi lors de la récréation du vendredi après midi.

Le directeur

D.PIERRARD

V.PINEAU